



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique de la santé

Question écrite n° 104500

Texte de la question

M. Jean-Claude Flory attire l'attention de M. le ministre du travail, de l'emploi et de la santé sur la publication d'une étude dans la revue internationale *Journal of advanced nursing*, selon laquelle 70 % des patients anesthésiés affirment s'être sentis extrêmement angoissés concernant leur anesthésie. La principale crainte est la peur de mourir à cause de l'anesthésie, vient ensuite celle de ne pas se réveiller après. Pourtant, l'anesthésie a beaucoup évolué, les morphiniques et les curares ayant été remplacés par des substances plus maniables que les médecins maîtrisent encore mieux, les anesthésistes pouvant désormais parfaitement mesurer la profondeur du sommeil pour éviter qu'il soit trop superficiel ou trop lourd. Afin de lutter contre ces situations d'angoisse irrationnelle des patients, il conviendrait donc de s'assurer que tout anesthésiste informe systématiquement le patient à traiter de ces divers éléments aptes à le rassurer. Il lui demande de lui indiquer sa position sur ce sujet ainsi que les moyens d'ores et déjà mis en oeuvre à cet effet.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Flory](#)

Circonscription : Ardèche (3^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 104500

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : Travail, emploi et santé

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 5 avril 2011, page 3323

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)